



**Université de Picardie Jules Verne**

**UFR des Sciences**

**Licence Sciences Technologie et Santé**

**Livret d'accueil 2024-2025**

[www.u-picardie.fr](http://www.u-picardie.fr)

UFR DES SCIENCES  
Pôle scientifique Saint-Leu AMIENS





**Le but de ce livret est de guider vos premiers pas à l'Université dans le premier semestre de la Licence Sciences Technologie et Santé.** Vous y trouverez les rubriques suivantes :

- Quelques termes universitaires à connaître	Page 1
- La première année L1	Page 5
- La structuration en compétences par mention	Page 6
- Les autres semestres	Page 19
- Au sujet de l'emploi du temps	Page 19
- Calendrier 2024-2025 du Pôle Scientifique – L1	Page 20
- Au sujet des Modalités de Contrôle des Connaissances et Compétences (M3C)	Page 20
- Pour vous aider dans vos études	Page 22
- Quelques sources d'information	Page 23
- Contacts	Page 24
- Plan du Pôle Scientifique	Page 25

Et tout au long de ce guide, des conseils...

## Quelques termes universitaires à connaître

### Pôles Universitaires

A Amiens, l'Université de Picardie Jules Verne est localisée sur plusieurs sites appelés pôles : pôle Scientifique Saint-Leu (UFR des Sciences regroupant les Départements de biologie, chimie, EEA, informatique, mathématiques et physique), pôle Cathédrale (Droit et Science Politique, Economie et Gestion), pôle Citadelle (Lettres, Sciences Humaines et Sociales, INSPE...), pôle Santé Saint Charles, pôle Campus.

### Mention

Via Parcoursup, la plateforme nationale d'admission en première année des formations de l'enseignement supérieur, vous avez choisi l'une des sept mentions de Licence proposées à l'UFR des Sciences : « Chimie », « Informatique », « Mathématiques », « Physique », « Sciences pour l'ingénieur » (SPI) et pour la biologie, « Sciences de la Vie et de la Terre » (SVT) ou « Sciences Pour la Santé » (SPS). Vous avez également pu choisir une de ces mentions avec accès santé (LAS). Cette mention correspond à votre **inscription administrative**.

### Portail

En accord avec la mention choisie via Parcoursup, vous allez devoir sélectionner l'un des sept portails proposés à l'UFR des Sciences (SVT/SPS, Chimie/SVT, Physique/Chimie, etc.). Chaque portail est pluridisciplinaire et conduit à deux mentions de l'UFR. À la fin de la première année, vous pourrez poursuivre votre licence dans l'une des deux mentions de votre portail.

Ce choix de portail se fera au moment de votre **inscription pédagogique** en ligne (IP WEB). Le serveur ouvrira à l'issue des pré-rentrées.

### Licence avec option Accès Santé (L. AS)

La L. AS est l'une des 2 voies pour prétendre à une entrée en 2ème année de filière de santé à l'UPJV. Les étudiants qui ont choisi l'option Accès Santé dans Parcoursup et qui sont inscrits en L. AS suivent tous les enseignements de la L1 de leur portail (60 ECTS) et suivent des enseignements supplémentaires regroupés dans une Option Santé (10 ECTS). Les enseignements de l'Option Santé sont accessibles en ligne sur la plateforme Epione.

Pour plus d'informations : [les accès aux études de santé](#) et présentation des licences avec option accès santé le mercredi 4 septembre 2024 de 10h à 12h en amphi Baudelocque.

## Semestre

Chaque formation est organisée en semestres. La Licence Sciences Technologie et Santé (STS) est organisée en six semestres. On distingue les semestres impairs (S1, S3, S5) qui correspondent à la première partie de l'année universitaire, des semestres pairs (S2, S4, S6) qui correspondent à la seconde partie de l'année universitaire. Vous allez suivre d'abord le S1, puis le S2 de la L1 de la Licence STS (dans le portail de votre choix).

## Compétence

La compétence est un savoir-agir complexe. Elle se construit autour d'un ensemble de connaissances, de méthodologies, de savoir-faire, de capacités, de pratiques et de savoir-être... que l'étudiant va mobiliser pour résoudre un problème ou une tâche complexe. Exemple de compétence : Construire son projet professionnel. Chaque mention de l'UFR des Sciences possède son propre référentiel de compétences qui est constitué de 3 à 5 compétences.

## UE semestrielle

Chaque compétence est généralement constituée d'une UE par semestre. Ces UE semestrielles sont composées d'**Eléments Constitutifs** (EC) appelés « Ressources » et « Situations d'Apprentissage et d'Evaluation » (SAE).

## Ressource

Élément Constitutif d'une unité d'enseignement d'une compétence

## SAE : Situation d'apprentissage et d'évaluation

Une SAE est un ensemble constitué d'une ou plusieurs tâches à réaliser par l'étudiant en vue d'atteindre les objectifs d'apprentissages visés. Elle est construite à partir du référentiel de compétences. La SAE permet à l'étudiant de faire la preuve de sa compétence et, en l'amenant à analyser la manière dont il s'y est pris, elle lui permet également d'apprendre et de s'exercer.

## Cours Magistral (CM)

Enseignement en grands groupes permettant de présenter les notions fondamentales et les principales connaissances utiles dans le domaine étudié.

## Travaux Dirigés (TD)

Enseignement en petits groupes permettant de mettre en œuvre les notions abordées en CM et d'acquérir un savoir-faire à travers la résolution d'exercices et le dialogue avec l'enseignant ; **une connaissance préalable du cours est indispensable.**

## Travaux Pratiques (TP)

Enseignement en petits groupes permettant d'aborder les notions étudiées (en CM et/ou en TD) par des applications pratiques. **Une connaissance du cours ainsi que la préparation des éléments fournis par les enseignants sont indispensables à la réussite de ces travaux pratiques.**

## Régime Spécifique d'Etude (RSE)

Le RSE concerne les étudiants ne pouvant assister normalement aux enseignements tels que les étudiants salariés ou créateurs d'entreprise, les étudiants chargés de famille, les sportifs de haut niveau, les étudiants engagés dans des conseils ou représentant d'association, les étudiants en situation de handicap ou en altération temporaire de santé.

Le RSE permet à un étudiant, sous certaines conditions, de bénéficier d'aménagements d'emploi du temps et d'aménagements du contrôle des connaissances (voir [fiche RSE concernée](#)).

Par défaut lors de l'inscription pédagogique en ligne, aucun RSE n'est attribué. Les étudiants qui souhaiteraient bénéficier d'un RSE doivent télécharger le formulaire de demande depuis la page <https://www.u-picardie.fr/regime-specifique-detudes-rse> le compléter et le remettre à la scolarité **dès le début de chaque**

semestre ou le plus tôt possible en cas de changement de situation (voir la date limite de déclaration sur la fiche RSE concernée). Si le RSE est accordé, il sera mentionné sur le contrat pédagogique.

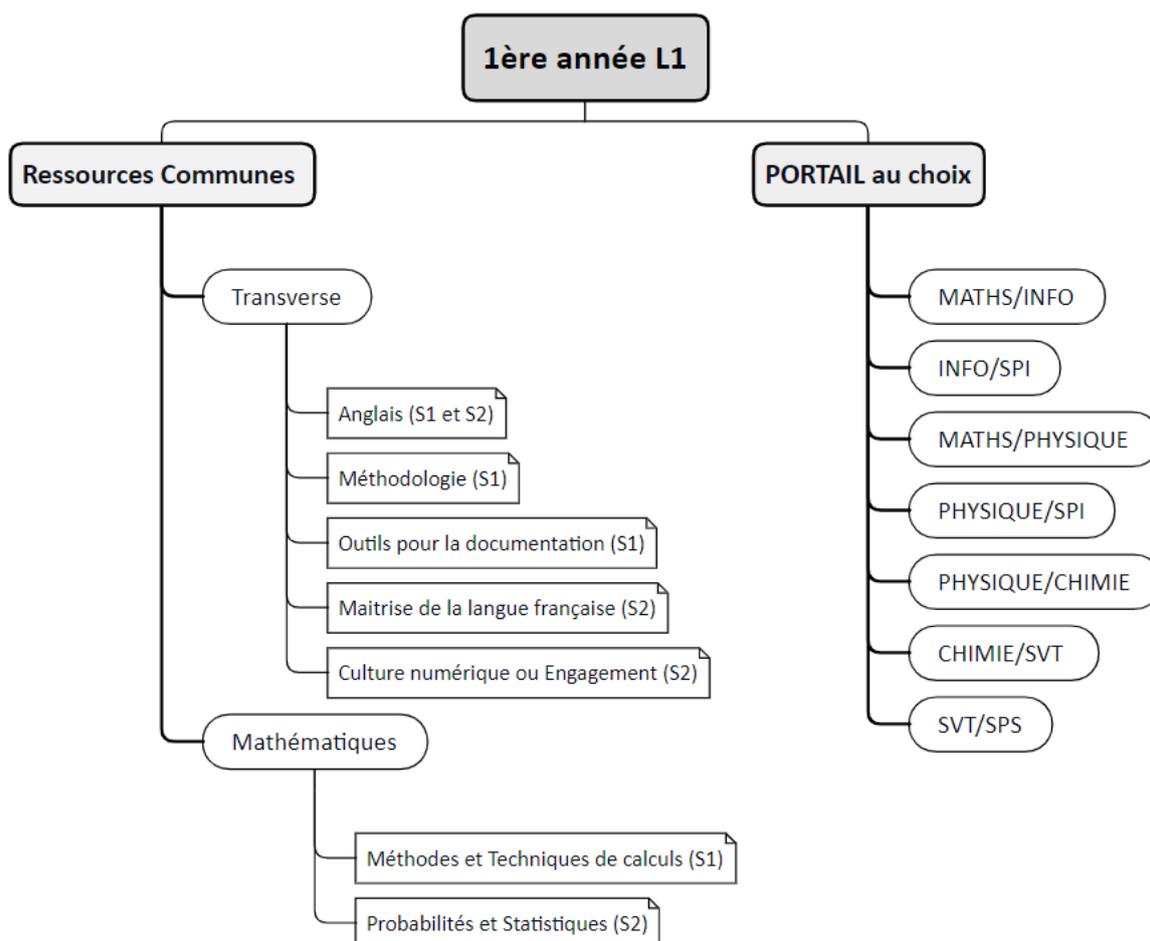
## La première année L1

La première année de la Licence Sciences Technologie et Santé (STS) est découpée en 2 semestres : S1 et S2.

Chacun de ces semestres présente des ressources communes à tous les portails :

- **Ressources de Mathématiques** : Méthodes et Techniques de Calcul au S1 et Probabilités et Statistiques au S2.
- **Ressources en lien avec la Communication et/ou la Construction de votre projet professionnel** : Anglais, Méthodologie et Outils pour la documentation au S1 et Anglais, Maitrise de la langue française (Projet Voltaire) et Culture numérique ou Engagement au S2.

Chaque étudiant suivra également les ressources disciplinaires du portail dans lequel il est inscrit (Chimie/SVT, SVT/SPS, Physique/Chimie, Physique/SPI, Maths/Physique, Info/SPI ou Maths/Info) au S1 et au S2.



Les objectifs de cette première année sont de :

- faire découvrir ou redécouvrir des disciplines scientifiques ;
- développer l'interdisciplinarité ;
- permettre l'inscription en L2 dans l'une ou l'autre des mentions du portail choisi en L1.

## La structuration en compétences par mention

Les enseignements de chaque mention sont structurés selon un référentiel de compétences propre à chaque mention.

### MENTION CHIMIE

La Licence de Chimie s'articule autour de 3 compétences en L1 (C1, C2 et C4) et 4 compétences à partir de la L2.

<b>Référentiel de Compétences Licence Chimie</b>
<b>C1 - Mobiliser les concepts fondamentaux relatifs aux espèces et aux systèmes chimiques</b>
<b>C2 – Mener une démarche expérimentale en Chimie</b>
<b>C3 – Caractériser un système chimique</b>
<b>C4 – Construire son projet professionnel</b>

Les enseignements (ressources et SAE) se répartissent en L1 selon la façon suivante :

Semestre 1						
	Ressources ou SAE	CM	TD	TP	Total h	ECTS
	<b>Tronc commun</b>					
C1	Méthodes et Techniques de calculs	12	18		30	3
	De l'atome à la liaison	12	12		24	2
	Représentation des molécules organiques en 2D	4	6		10	2
	Nomenclature	4	6		10	1
	Thermodynamique et cinétique	12	12		24	2
	Les entités chimiques	7	4		11	2
C2	Outils pour l'expérimentation	9	7		16	2
	TP des entités chimiques			12	12	1
C4	Anglais		10		10	
	Méthodologie	4	8		12	3
	Outils pour la documentation					
	<b>Portail Chimie/SVT</b>					
C2	De la molécule à la cellule	25	20	3	48	6
	Biodiversité et évolution	9	12	3	24	3
	La plante et l'eau	13	8	3	24	3
	<b>Portail Physique/Chimie</b>					
C1	Physique du mouvement	21	21	6	48	6
	Circuits électriques	20	22	6	48	6

Semestre 2						
	Ressources ou SAE	CM	TD	TP	Total h	ECTS
<b>Tronc commun</b>						
C1	Probabilités et statistiques	12	18		30	3
	La molécule organique en 3D	6	12		18	2
	Les effets électroniques	4	6		10	1
	Les équilibres chimiques en solution aqueuse	12	16		28	3
C2	<i>De la théorie à la pratique pour la chimie analytique</i>	7		18	25	3
C4	Anglais		10		10	4
	Maitrise de la langue française		10		10	1
	Culture numérique (au choix)		10		10	1
	Engagement (au choix)					1
<b>Portail Chimie/SVT</b>						
C1	Outils physiques	14	14		28	3
C2	Macromolécules et fonctions biologiques	28	22	6	56	6
	Génétique	10	18		28	3
<b>Portail Physique/Chimie</b>						
C1	Introduction thermodynamique	12	16		28	3
	Optique géométrique	12	16		28	3
	Analyses réelles appliquées	12	16		28	3
C2	<i>Etude de systèmes thermodynamique et optique</i>		4	15	19	3

## MENTION SCIENCES DE LA VIE ET DE LA TERRE (SVT)

La Licence de SVT s'articule autour de 3 compétences (les compétences disciplinaires C1 et C2 et la compétence C3 dont le contenu est commun à toutes les mentions de la L1 STS).

<b>Référentiel de Compétences Licence SVT</b>
<b>C1 - Mener une démarche scientifique expérimentale</b>
<b>C2 - Exploiter des données scientifiques</b>
<b>C3 - Construire son projet professionnel</b>

Les enseignements (ressources et SAE) se répartissent en L1 selon la façon suivante :

### Semestre 1

	Ressource ou SAE	ECTS/COEF	Heures	CM	TD	TP
	<b>Tronc Commun</b>	<b>18</b>	<b>145</b>			
C1	De la Molécule à la Cellule	6	48	25	20	3
	La Plante et L'eau	3	24	13	8	3
C2	Méthodes et Techniques de calcul	3	30	12	18	
	Biodiversité et Evolution	3	24	9	12	3
C3	Anglais	0	10		10	
	Méthodologie	3	12		12	
	Outils Documentation		0			
	<b>Portail SVT-SPS</b>	<b>12</b>	<b>88</b>			
C1	De l'atome à la molécule	3	24	12	12	
C2	Introduction à la Physiologie Animale	6	40	20	20	
	Géologie Interne	3	24	11	10	3
	<b>Portail chimie-SVT</b>	<b>12</b>	<b>106</b>			
C1	Outils pour l'expérimentation	2	16	9	7	
	TP des entités chimiques	1	12			12
C2	De l'atome à la liaison	2	24	12	12	
	Représentation des molécules organiques en 2D	2	12	6	6	
	Nomenclature	1	7	1	6	
	Thermodynamique et cinétique	2	24	12	12	
	Les entités chimiques	2	11	7	4	

## Semestre 2

	Ressource ou SAE	ECTS/COEF	Heures	CM	TD	TP
	<b>Tronc Commun</b>	<b>21</b>	<b>172</b>			
C1	Macromolécules et Fonctions Biologiques	6	56	28	22	6
	Génétique	3	28	10	18	0
C2	Outils physiques	3	28	14	14	
	Probabilités et statistiques	3	30	12	18	
C3	Anglais	4	10		10	
	Maitrise de la langue française	1	10		10	
	<i>Culture Numerique</i>	1	10		10	
	<i>Engagement</i>	1	0			
	<b>Portail SVT-SPS</b>	<b>9</b>	<b>84</b>			
C1	Géologie Externe	3	28	10	12	6
C2	Zoologie	3	28	20		8
	Physiologie de la Reproduction Animale	3	28	14	14	
	<b>Portail chimie-SVT</b>	<b>9</b>	<b>81</b>			
C2	La molécule organique en 3D	2	18	6	12	
	Les effets électroniques	1	10	4	6	
	Les équilibres chimiques en solution aqueuse	3	28	12	16	
C1	SAE1 - De la théorie à la pratique pour la chimie analytique	3	25	7		18

## MENTION PHYSIQUE

La Licence de Physique s'articule autour de 3 compétences (les compétences disciplinaires C1 et C2 et la compétence C3 dont le contenu est commun à toutes les mentions de la L1 STS).

<b>Référentiel de Compétences Licence Physique</b>
C1 – Modéliser un système en Physique
C2 – Mener une démarche expérimentale
C3 – Construire son projet professionnel

Les enseignements (ressources et SAE) se répartissent en L1 selon la façon suivante :

### Semestre 1

	Ressources ou SAE	CM	TD	TP	Total	ECTS
<b>Tronc commun</b>						
C1	Méthodes et Techniques de calculs	12	18		30	3
	Physique du mouvement	21	21	6	48	6
	Circuits électriques	20	22	6	48	6
C3	Anglais		10		10	
	Méthodologie		12		12	3
	Outils pour la documentation					
<b>Portail Physique/Chimie</b>						
C1	De l'atome à la liaison	12	12		24	2
	Représentation des molécules organiques en 2D	6	6		12	2
	Nomenclature	1	6		7	1
	Thermodynamique et cinétique	12	12		24	2
	Les entités chimiques	7	4		11	2
C2	Outils pour l'expérimentation	9	7		16	2
	TP des entités chimiques			12	12	1
<b>Portail Math / Physique</b>						
C1	Structures fondamentales	20	28		48	6
	Calcul matriciel	20	28		48	6
<b>Portail Physique / SPI</b>						
C1	Bases de programmation	12	24	12	48	6
	Calcul matriciel	20	28		48	6

## Semestre 2

	Ressources ou SAE	CM	TD	TP	Total	ECTS
<b>Tronc commun</b>						
C1	Probabilités et statistiques	12	18		30	3
	Analyse réelle appliquée	12	16		28	3
	Introduction à la thermodynamique	12	16		28	3
	Optique géométrique	12	16		28	3
C2	<i>Etude de systèmes thermodynamique et optique</i>		4	15	19	3
C3	Anglais		10		10	4
	Maitrise de la langue française		10		10	1
	Culture numérique (au choix)		10		10	1
	Engagement (au choix)					1
<b>Portail Physique/Chimie</b>						
C1	La molécule organique en 3D	6	12		18	2
	Les effets électroniques	4	6		10	1
	Les équilibres chimiques en solution aqueuses	12	16		28	3
C2	<i>De la théorie à la pratique pour la chimie analytique</i>	7		18	25	3
<b>Portail Math / Physique</b>						
C1	Analyse réelle fondamentale	12	16		28	3
	Courbes paramétrées	12	16		28	3
	Algèbre linéaire 1	12	16		28	3
<b>Portail Physique / SPI</b>						
C1	<i>Matlab / Scilab</i>	9	9	12	30	3
C2	Systèmes numériques	10	10		20	3
	<i>Projet : Réaliser une carte électronique en logique câblée</i>	4	16	12	32	3

## MENTION SCIENCES POUR LA SANTÉ (SPS)

La Licence 1 de SPS s'articule autour de 3 compétences (les compétences disciplinaires C1 et C2 et la compétence C3 dont le contenu est commun à toutes les mentions de la L1 STS).

<b>Référentiel de Compétences Licence SPS</b>	
	<b>C1 - Mener une démarche scientifique expérimentale</b>
	<b>C2 - Exploiter des données scientifiques</b>
	<b>C3 - Construire son projet professionnel</b>

Les enseignements (ressources et SAE) se répartissent en L1 selon la façon suivante :

### Semestre 1

	Ressource ou SAE	ECTS/COEF	Heures	CM	TD	TP
	<b>Tronc Commun</b>	<b>18</b>	<b>145</b>			
C1	De la Molécule à la Cellule	6	48	25	20	3
	La Plante et L'eau	3	24	13	8	3
C2	Méthodes et Techniques de calcul	3	30	12	18	
	Biodiversité et Evolution	3	24	9	12	3
C3	Anglais	0	10		10	
	Méthodologie	3	12		12	
	Outils Documentation		0			
	<b>Portail SPS-SVT</b>	<b>12</b>	<b>88</b>			
C1	De l'atome à la molécule	3	24	12	12	
C2	Introduction à la Physiologie Animale	6	40	20	20	
	Physiologie Humaine	3	24	14	10	

### Semestre 2

	Ressource ou SAE	ECTS/COEF	Heures	CM	TD	TP
	<b>Tronc Commun</b>	<b>21</b>	<b>172</b>			
C1	Macromolécules et Fonctions Biologiques	6	56	28	22	6
	Génétique	3	28	10	18	0
C2	Outils physiques	3	28	14	14	
	Probabilités et statistiques	3	30	12	18	
C3	Anglais	4	10		10	
	Maitrise de la langue française	1	10		10	
	Culture Numérique	1	10		10	
	Engagement	1	0			
	<b>Portail SPS-SVT</b>	<b>9</b>	<b>84</b>			
C1	Thermochimie et équilibres chimiques	3	28	12	16	
C2	Zoologie	3	28	20		8
	Physiologie de la Reproduction Animale	3	28	14	14	

## MENTION SCIENCES POUR L'INGENIEUR (SPI)

La Licence de Sciences pour l'ingénieur s'articule autour de 3 compétences (les compétences disciplinaires C1 et C2 et la compétence C3 dont le contenu est commun à toutes les mentions de la L1 STS).

<b>Référentiel de Compétences Licence Sciences Pour l'Ingénieur</b>
C1 - Mener une démarche expérimentale
C2 - Modéliser un système lié à l'ingénierie
C3 - Construire son projet professionnel

Les enseignements (ressources et SAE) se répartissent en L1 selon la façon suivante :

### Semestre 1

Comp.	Ressources ou SAE	CM	TD	TP	Total h	ECTS
<b>Tronc commun</b>					<b>196</b>	<b>24</b>
C1	Bases de programmation	12	24	12	48	6
C2	Méthodes et techniques de calcul	12	18		30	3
C2	Circuits électriques	20	22	6	48	6
C2	Physique du mouvement	21	21	6	48	6
C3	Anglais		10		10	
C3	Méthodologie		12		12	3
C3	Outils pour la documentation					
<b>Portail Physique / SPI</b>					<b>48</b>	<b>6</b>
C2	Calcul matriciel	20	28		48	6
<b>Portail Info / SPI</b>					<b>48</b>	<b>6</b>
C1	Expériences informatiques	3		18	21	3
C1	Internet et web	9		18	27	3

## Semestre 2

Comp.	Ressources ou SAE	CM	TD	TP	Total h	ECTS
<b>Tronc commun</b>					<b>142</b>	<b>18</b>
C1	Projet : réaliser une carte électronique en logique câblée (SAE)	4	16	12	32	3
C1	Systèmes numériques	10	10		20	3
C2	Matlab/Scilab	9	9	12	30	3
C2	Probabilités et statistiques	12	18		30	3
C3	Anglais		10		10	4
C3	Maitrise de la langue française		10		10	1
C3	Au choix : Culture numérique OU Engagement		10		10	1
<b>Portail Physique / SPI</b>					<b>103</b>	<b>12</b>
C1	Etude de systèmes thermodynamiques et optiques		4	15	19	3
C2	Analyse réelle appliquée	12	16		28	3
C2	Introduction à la thermodynamique	12	16		28	3
C2	Optique géométrique	12	16		28	3
<b>Portail Info / SPI</b>					<b>112</b>	<b>12</b>
C1	Algorithmique et programmation	6	10		16	2
C1	Architecture ordinateurs, représentation de l'information	12	16		28	3
C2	SAE Informatique			14	14	2
C2	Initiation aux bases de données	8	20		28	3
C2	Eléments de logique formelle et du raisonnement mathématique	10	16		26	2

## MENTION INFORMATIQUE

La Licence d'informatique s'articule autour de 5 compétences (les compétences disciplinaires C1, C2, C3, C4 et la compétence C5 dont le contenu est commun à toutes les mentions de la L1 STS. Seules les compétences C1, C2, C3 et C5 sont mise en œuvre en première année.

<b>Référentiel de Compétences Licence Informatique</b>
C1 - Élaborer une modélisation numérique d'un problème et de ses données
C2 - Développer des solutions informatiques
C3 - Administrer une infrastructure informatique
C5 - Construire son projet professionnel

Les enseignements (ressources et SAE) se répartissent en L1 selon la façon suivante :

### Semestre 1

Comp.	Ressources ou SAE	CM	TD	TP	Total h	ECTS
<b>Tronc commun</b>					<b>148</b>	<b>18</b>
C1	Internet et Web	9		18	27	3
C1	Méthodes et techniques de calcul	12	18		30	3
C2	Base de programmation	12	24	12	48	6
C3	Expériences informatiques	3		18	21	3
C5	Anglais		10		10	
C5	Méthodologie		12		12	3
C5	Outils pour la documentation					
<b>Portail Info / SPI</b>						
C1	Circuits électriques	20	22	6	48	6
C1	Physique du mouvement	21	21	6	48	6
<b>Portail Info / Maths</b>						
C1	Structures fondamentales	20	28		48	6
C1	Calcul matriciel	20	28		48	6

## Semestre 2

Comp.	Ressources ou SAE	CM	TD	TP	Total h	ECTS
<b>Tronc commun</b>					<b>172</b>	<b>21</b>
C1	Initiation aux bases de données	8	20		28	3
C1	Éléments de logique formelle et de raisonnement mathématique	10	16		26	2
C1	Probabilités et statistiques	12	18		30	3
C2	Algorithmique et programmation	6	10		16	2
C3	Architecture des ordinateurs, représentation de l'information	12	16		28	3
C5	Anglais		10		10	4
C5	Maitrise de la langue française		10		10	1
C5	Au choix : Culture numérique OU Engagement		10		10	1
C1-C2	SAE : Réaliser un projet d'algorithmique sur problème de logique			14	14	2
<b>Portail Info / SPI</b>					<b>82</b>	<b>9</b>
C1	Systèmes numériques	10	10		20	3
C1	SAE SPI: réaliser une carte numérique en logique câblée	4	16	12	32	3
C2	SAE Matlab Scilab	9	9	12	30	3
<b>Portail Info / Maths-Info</b>						<b>9</b>
C1	Algèbre linéaire	12	18		30	3
C1	Analyse fondamentale	12	18		30	3
C1	Analyse réelle appliquée	12	18		30	3

## MENTION MATHÉMATIQUES

<b>Référentiel de Compétences Licence Mathématique</b>
C1 – Résoudre des problèmes, avec les mathématiques
C2 – Calculer et mobiliser les outils numériques
C3 – Construire son parcours différencié
C4 – Concevoir concrètement son insertion professionnelle

Les enseignements (ressources et SAE) se répartissent en L1 selon la façon suivante :

### Semestre 1

Comp.	Ressources ou SAE	CM	TD	TP	Total h	ECTS
<b>Tronc commun</b>					<b>148</b>	<b>18</b>
C1	Structures fondamentales	20	28		48	6
C2	Méthodes et techniques de calcul	12	18		30	3
C2	Calcul matriciel	20	28		48	6
C4	Anglais		10		10	
C4	Méthodologie		12		12	3
C4	Outils pour la documentation					
<b>Portail Math/ Physique</b>						
C3	Circuits électriques	20	22	6	48	6
C3	Physique du mouvement	21	21	6	48	6
<b>Portail Info / Maths</b>						
C3	Internet et Web	9		18	27	3
C3	Expériences informatiques	3		18	21	3
C3	Base de programmation	12	24	12	48	6

## Semestre 2

Comp.	Ressources ou SAE	CM	TD	TP	Total h	ECTS
<b>Tronc commun</b>					<b>172</b>	<b>21</b>
C1	Probabilités et statistiques	12	18		30	3
C1	Analyse fondamentale	12	18		30	3
C1	Courbes paramétrées	12	18		30	3
C2	Analyse réelle appliquée	12	18		30	3
C2	Algèbre linéaire 1	12	18		30	3
C4	Anglais		10		10	4
C4	Maitrise de la langue française		10		10	1
C4	Au choix : Culture numérique OU Engagement		10		10	1
<b>Portail Math / Physique</b>					<b>82</b>	<b>9</b>
C3	Introduction à la thermodynamique	12	16		28	3
C3	Optique géométrique	12	16		28	3
C3	Etude de systèmes thermodynamique et optique		4	15	19	3
<b>Portail Info / Maths-Maths</b>						<b>9</b>
C3	Architecture des ordinateurs, représentation de l'information	12	16		28	3
C3	Initiation aux bases de données	8	20		28	3
C3	Algorithmique et programmation	6	10		16	3

## Les autres semestres

Les autres semestres de chaque mention proposent plus d'enseignements disciplinaires et permettent aussi, par des enseignements d'orientation en L2, de commencer une spécialisation pour pouvoir s'inscrire dans un parcours en L3.

## Au sujet de l'emploi du temps

Vous appartenez à un groupe de CM, un groupe de TD et un groupe de TP.

Dans l'emploi du temps, vous n'êtes concernés que par les créneaux où votre numéro de groupe apparaît.



*Conseil : La présence et une participation active à chaque enseignement sont très fortement conseillées pour la réussite de vos études. Vous avez le droit de poser des questions ! L'apprentissage ne s'arrête pas à la salle de cours.*

*Rappel aux boursiers, l'assiduité à l'ensemble des enseignements et examens est indispensable au maintien du bénéfice de la bourse.*

Les dates et les salles des TP seront parfois précisées par voie d'affichage et/ou par voie électronique. Repérez votre salle bien avant le début de la séance de TP, tout retard pouvant vous amener à être exclu de la séance.



*Conseil. **Surveillez régulièrement les affichages, vos e-mails UPJV (webmail étudiant) et la plateforme pédagogique Moodle (idéalement : tous les jours). Pensez également à utiliser l'application MonUPJV.***



***Pour le planning des examens, seul l'affichage officiel fait foi.***

***Vous retrouverez le planning officiel des examens sur la page Moodle « [Informations Générales - UFR Sciences](#) » quelques jours avant les épreuves. Attention, le planning disponible dans votre ENT n'est pas le planning officiel et peut ne pas présenter les dernières mises à jour !***

## Calendrier 2024-2025\* du Pôle Scientifique – L1

\*Calendrier sous réserve de changements

Du 2 au 4 septembre	Réunions de rentrée
Du 5 septembre au 26 octobre	Enseignements du S1
Du 28 octobre au 3 novembre	Interruption des enseignements
<b>Du 4 novembre au 9 novembre</b>	<b>Épreuves partielles obligatoires / Enseignements du S1</b>
Du 12 novembre au 14 décembre	Enseignements du S1
<b>Du 16 décembre au 21 décembre</b>	<b>Epreuves terminales obligatoires du S1</b>
Du 23 décembre au 5 janvier	Interruption des enseignements
Du 6 janvier au 11 janvier	Semaine Inter-semestres (Réorientation / Pré-rentrée S2)
Du 13 janvier au 15 février	Enseignements du S2
Du 17 février au 23 février	Interruption des enseignements
Du 24 février au 1 mars	Enseignements du S2
<b>Du 3 mars au 8 mars</b>	<b>Épreuves partielles obligatoires / Enseignements du S2</b>
Du 10 mars au 5 avril	Enseignements du S2
Du 7 avril au 20 avril	Interruption des enseignements
Du 21 avril au 26 avril	Enseignements du S2
<b>Du 28 avril au 10 mai</b>	<b>Epreuves terminales obligatoires du S2</b>
Du 16 juin au 21 juin	<b>Session de rattrapage du S1</b>
Du 23 juin au 28 juin	<b>Session de rattrapage du S2</b>

## Au sujet des Modalités de Contrôle des Connaissances et Compétences (M3C)

Dans la plupart des Eléments Constitutifs (ressources ou SAE), **la note de 1<sup>ère</sup> session est calculée à partir des notes obtenues aux épreuves partielles et terminales et/ou au contrôle continu et des notes de TP** (les coefficients de chaque note sont propres à chaque EC). En effet, dans les ressources ou SAE de Biologie, Chimie, Informatique et Physique, **tous les enseignements de TP sont obligatoires** et des comptes rendus ou des évaluations en séance sont pris en compte dans la note finale.



*Pour les étudiants bénéficiant d'un RSE, les évaluations peuvent bénéficier d'aménagements mais restent obligatoires. Consultez les fiches spécifiques.*

Toutes les épreuves quel qu'en soit le type (épreuve partielle, examen terminal, Contrôle Continu, TP, Rapport, Projet, épreuve en ligne ...) sont obligatoires : **toute absence de note rend impossible le calcul de la note de la ressource ou de la SAE lors de la 1<sup>ère</sup> session d'examen**, vous serez **défaillant (DEF) pour l'UE semestrielle, la compétence et donc votre L1 en 1<sup>ère</sup> session**. Vous serez donc invité à vous présenter à la session de rattrapage en juin.

Le détail des M3C, notamment les coefficients de chaque note, vous sera communiqué par affichage dans le hall de l'UFR et vous pouvez également retrouver les M3C sur [la page Moodle « Informations Générales - UFR Sciences »](#) et dans le « [Kit d'informations L1 STS](#) » disponible sur Moodle.



*En cas d'absence justifiée en TP, prévenez au plus tôt (si possible avant l'absence) le responsable de l'enseignement pour lui communiquer votre justificatif et rattraper la séance avec un autre groupe.*

## Principe du calcul des différentes notes et validation de l'année de formation.

Année n			
C1 – Niveau n	C2 – Niveau n	C3 – Niveau n	C4 – Niveau n
UE S1 Ressource 1 Ressource 2 Ressource 3.. SAE 1 SAE 2...			
UE S2 Ressource 1 Ressource 2 Ressource 3.. SAE 1 SAE 2...			

Compensation possible au niveau de l'UE semestrielle entre les ressources et les SAE

Compensation possible au niveau de la compétence entre UE semestrielles

Compensation possible entre les compétences au niveau de l'année (note seuil de 8 par compétence)

- La **note d'une UE semestrielle** est obtenue par la moyenne pondérée par les ECTS des notes obtenues pour chaque EC (ressources et SAE).

La note d'une UE ne peut pas être calculée si au moins une note d'EC manque (défaillance, DEF).

L'UE semestrielle **est validée** si la note de l'UE est supérieure ou égale à 10 sur 20. Dans ce cas, tous les EC non validés (note < 10) de l'UE semestrielle validée sont acquis par **compensation** (« les notes basses sont compensées par les notes hautes »), **d'où l'impossibilité de les repasser en session de rattrapage.**

- La **note d'un niveau de compétence** correspond à la moyenne pondérée par les ECTS des notes des 2 UE semestrielles de la compétence.

La note d'un niveau de compétence ne peut pas être calculée si une note d'UE manque (défaillance, DEF). Le niveau de compétence **est validé** si la note obtenue est supérieure ou égale à 10 sur 20. Dans ce cas, si une des deux UE semestrielle a une note inférieure à 10, elle est dite **compensée**, **d'où l'impossibilité de repasser les EC de cette UE en session de rattrapage.**

- La **note de l'année** correspond à la moyenne pondérée par les ECTS des notes de tous les niveaux de compétences constituant l'année de formation.

L'année de formation **est validée** si la moyenne obtenue est supérieure ou égale à 10, **sans qu'aucun des niveaux de compétence n'ait de note strictement inférieure à 8 ni qu'aucun résultat ne soit défaillant**. Les niveaux de compétence dont la moyenne était inférieure à 10 sont alors dits **compensés** et aucun EC ne peut être repassé en session de rattrapage.

Pensez à consulter les M3C disponibles dans le « Kit d'informations L1 STS » sur Moodle pour connaître l'ensemble des modalités.

## Pour vous aider dans vos études

Sont à votre disposition :

- le **libre-service informatique** (salle D03 et salle des Minimes, affichage des heures sur la porte B010)
- une **banque de prêt informatique** (en cas de besoin, contacter [bpi@u-picardie.fr](mailto:bpi@u-picardie.fr))
- le **centre de ressources en langues** (Maison des Langues : <https://pedag.u-picardie.fr/moodle/upiv/course/view.php?id=11809>)
- un contact avec les élus étudiants au Conseil de Gestion de l'UFR ([elus.etudiants.cg.sciences@gmail.com](mailto:elus.etudiants.cg.sciences@gmail.com))
- la **bibliothèque universitaire** (<http://www.bu.u-picardie.fr> et catalogue <http://aronnax.bu.u-picardie.fr>)
- une borne WIFI dans le hall du pôle scientifique (<https://wiki.u-picardie.fr>)
- un espace numérique de travail (ENT), un espace de cours dans la plateforme pédagogique MOODLE, un accès au dispositif d'autoformation Nautilus et un mail étudiant. Pour l'option santé, un espace de cours dédié est disponible sur la plateforme EPIONE.



*Pour vos échanges dans le cadre de votre formation, **vous devez obligatoirement utiliser votre adresse mail institutionnelle** ([prenom.nom@etud.u-picardie.fr](mailto:prenom.nom@etud.u-picardie.fr)). Seule l'utilisation de cette adresse peut vous assurer la bonne réception de votre message et une réponse du destinataire.*

*Conseils.*



- *Soyez attentifs et actifs lors des enseignements.*
- *Travaillez régulièrement. Préparez les CM en révisant le contenu des séances précédentes. Préparez les TD et TP en révisant le contenu du CM, en ayant fait les exercices demandés et refait les exercices de la séance précédente. En cas de difficulté, essayez de cerner les points concernés et préparez des questions à poser aux enseignants de TD ou TP.*
- *Travaillez en groupe. Les difficultés seront moins grandes et l'apprentissage plus agréable.*

## Quelques sources d'informations

- **Affichages** : situés au niveau du hall de l'UFR (à l'intérieur ou sur les vitres extérieures), ils sont à consulter pour prendre connaissance des documents officiels (M3C, Planning des examens, Résultats...)
  - **Site Web de l'université** ([www.u-picardie.fr](http://www.u-picardie.fr)) **et de l'UFR** (<https://www.u-picardie.fr/ufr/sciences/>) : contenu des formations, actualités, ...
  - **Application MonUPJV**, disponible sur Google Play Store et Apple Store, qui regroupe plusieurs services utiles (emploi du temps, messagerie, plan des sites universitaires...)
  - **L'espace numérique de travail (ENT)** : via ce site (<https://www.u-picardie.fr/ent/>), vous pourrez réaliser votre Inscription Pédagogique (IP), consulter vos e-mails (en particulier ceux des listes de diffusion de la L1 et de l'UFR des sciences), consulter vos résultats semestriels après le jury et bénéficier de la **plateforme pédagogique MOODLE et de la plateforme EPIONE pour l'Option Santé des étudiants inscrits en LAS**. C'est à partir de ce site que vous pourrez également accéder à la page d'accueil des étudiants de l'UPJV (<https://etudiants.u-picardie.fr/>).
- Nouveauté : pensez à valider dès aujourd'hui votre badge « Je maîtrise mon environnement numérique UPJV »** : <https://extra.u-picardie.fr/nautilus/enrol/index.php?id=106>
- **Kit d'informations L1 STS** : accessible dans votre Moodle depuis votre ENT (<https://extra.u-picardie.fr/moodle/upjv/course/view.php?id=5051>), ce kit contient de nombreux documents nécessaires pour votre première année (**Foire Aux Questions** (FAQ), emploi du temps, **plan TP**, guides, formulaires RSE...)
  - **Informations Générales - UFR Sciences** : accessible dans votre Moodle depuis votre ENT (<https://pedag.u-picardie.fr/moodle/upjv/course/view.php?id=12745>), cette page permet la diffusion de diverses informations qui vous seront utiles tout au long de l'année universitaire. Vous y trouverez les dates d'examens à l'approche de ces derniers, les M3C ainsi que les documents relatifs au conseil de gestion. Dans la rubrique "Annonces" vous trouverez de nombreuses informations sur la vie de l'UFR, sur divers événements mais également des informations générales.
  - **Votre emploi du temps** : à consulter régulièrement sur votre ENT pour connaître les mises à jour. Un emploi du temps initial du S1 est disponible dans le kit d'informations L1 STS. Les salles de TD sont indiquées sur l'emploi du temps accessible sur l'ENT, dès lors que les IP auront été faites. N'hésitez pas à contacter le responsable de l'enseignement en cas d'informations différentes entre votre ENT et l'emploi du temps de l'enseignement lorsqu'il est mis à disposition par le responsable.
  - **Livret d'accueil de l'université** : fonctionnement de l'université, charte des examens, offre générale de formations.
  - **Ecrans d'information** de l'UFR des Sciences.



### Conseil.

*Si vous n'avez pas trouvé une information dans le Kit d'informations L1 STS, notamment dans la FAQ ou sur les panneaux d'affichages, n'hésitez pas à contacter vos enseignants, les responsables de formation, les gestionnaires de scolarité et pédagogique, les services compétents de l'université (Direction de l'Orientation et de l'Insertion Professionnelle (DOIP), Service Universitaire des Activités Physiques et Sportives (SUAPS), Service de Santé Universitaire (SSU), ...) et les organismes extérieurs à l'université (CROUS, ...).*



## Contacts

### Les responsables\* de L1 de votre mention :

\* De préférence par e-mail

Sinon par téléphone : 03 22 82 + numéro de poste

Mention	Responsables L1 (nom et e-mail)	n° de poste
Biologie SPS	<i>Alban GIRAULT</i>	76 41
	<b>ET</b> <i>Frédéric HAGUE</i> <i>licencespss1s2@u-picardie.fr</i>	76 43
Biologie SVT	<i>Caroline ANSELME</i> <i>caroline.anselme@u-picardie.fr</i>	75 57
	<b>ET</b> <i>Aude COUTY</i> <i>aude.couty@u-picardie.fr</i>	75 52
Chimie	<i>Carine DAVOISNE</i> <i>carine.davoisne@u-picardie.fr</i>	57 77
Informatique	<i>Sami CHERIF</i> <i>sami.cherif@u-picardie.fr</i>	59 08
Mathématiques	<i>Fabien DURAND</i> <i>fabien.durand@u-picardie.fr</i>	78 26
Physique	<i>Françoise LE MARREC</i> <i>francoise.lemarrec@u-picardie.fr</i>	78 51
SPI	<i>Vianney DUPONT</i> <i>vianney.dupont@u-picardie.fr</i>	78 32

### Les gestionnaires de scolarité

Scolarité de l'UFR des Sciences, couloir du Bâtiment B, RdC

Vous pouvez les contacter par E-mails :

- [scolarite-licences-chimie@u-picardie.fr](mailto:scolarite-licences-chimie@u-picardie.fr)
- [scolarite-licences-physique@u-picardie.fr](mailto:scolarite-licences-physique@u-picardie.fr)
- [scolarite-licences-spi@u-picardie.fr](mailto:scolarite-licences-spi@u-picardie.fr)
- [scolarite-licence1-sps@u-picardie.fr](mailto:scolarite-licence1-sps@u-picardie.fr) (seule la L1 SPS est située à l'UFR des sciences)
- [scolarite-licences-info@u-picardie.fr](mailto:scolarite-licences-info@u-picardie.fr)
- [scolarite-licences-maths@u-picardie.fr](mailto:scolarite-licences-maths@u-picardie.fr)
- [scolarite-licences-svt@u-picardie.fr](mailto:scolarite-licences-svt@u-picardie.fr)

### Et Christelle Da Rold (accueil L1)

Secrétariat pédagogique UFR des Sciences, couloir du Bâtiment B, RdC

Accueil ouvert tous les jours sauf vendredi après-midi

E-mail : [secretariat-pedagogique-sts@u-picardie.fr](mailto:secretariat-pedagogique-sts@u-picardie.fr)

Téléphone : 03 22 82 75 08

